

<http://ugtg.org/spip.php?article1198>



Affaire Stéphanie BRUNO :

Lettre ouverte de Sarah

ARISTIDE

- Actualité -



Date de mise en ligne jeudi 8 avril 2010

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Sarah ARISTIDE
Diplômée en sciences criminelles et criminologiques
Avocat au Barreau de la Guadeloupe

Pointe-à-Pitre, le 07 Avril 2010

Monsieur le Préfet,

Je suis saisie ce jour par les parents de la jeune Stéphanie BRUNO actuellement mineure, puisque âgée de 14 ans, et qui serait en zone d'attente depuis le lundi 5 mars 2010.

Renseignement pris auprès de la PAF, il m'a été confirmée que cette enfant de 14 ans allait être reconduite en HAÏTI, et ce alors même que ses deux parents vivent en France, et sont titulaires de Titre de Séjour, son père y travaillant régulièrement.

Il va sans dire qu'une fois encore ce sont toutes les réglementations applicables en matière de droits des étrangers mineurs qui vont être bafouées allègrement.

Dans ces conditions, je saisis immédiatement Amnesty International de cette situation inadmissible ainsi que l'ensemble des médias qui apprécieront certainement à sa juste valeur la reconduite d'une enfant âgée de 14 ans dans un HAÏTI dévastée, alors qu'elle n'a plus de toit là bas, ce qui explique sa venue ici dans un premier temps, puisqu'elle s'apprêtait à rejoindre ses parents en France dans un second temps.

Sarah ARISTIDE